[illegible] de la ville de Soissons et [illegible] M. Lucien Lacroix.

D'autre part, Rochefort n'aurait jamais parlé des bijoux qu'il détiendrait par devers lui. Le magistrat instructeur est décidé à l'inculper du recel qualifié par ses soins.

Bref, qui ne doute plus de rien, aurait trouvé un juge d'instruction une demande en mise en liberté provisoire. Elle a été rejetée.

D'autre part, à la suite du renseignement nouveau parvenu au parquet, il est prouvé que le chef de Charlie d'Urinelle, que l'on avait désigné à tort sous le nom de «Charlot l'assassin», n'aurait pas été en cheville avec le vrai de Charlot, le voleur des bijoux volés chez Eugène Fouquet.

Il est probable qu'après la confrontation générale des inculpés, il bénéficiera d'une ordonnance de non-lieu.

Effroyable crime

Tours, 7 janvier. — A la suite d'un incendie à la ferme des Gaudrelles, à Thésée, chez les époux Thulot, le parquet a fait arrêter le fils Thulot, âgé de 35 ans, qui a reconnu avoir mis le feu pour faire brûler ses parents.

Un fonctionnaire infidèle

La Chaux-de-Fonds, 7 janvier. — Le chef du réseau téléphonique, Mr Vaucoulier, a disparu depuis mardi, après avoir détourné une somme de 45,000 francs environ, produit des abonnements et des conversations.

Mardi soir, il écrivait à son agence de prêts sur gages, pour dégager différents objets; il déclarait également qu'il allait se jeter le soir même dans les gorges du Taubenloch.

Avant son départ il avait payé plusieurs milliers de francs de dettes personnelles.

Les recherches faites dans le Taubenloch n'ont donné, jusqu'à présent, aucun résultat; on suppose que Weissmuller a pris la fuite en Allemagne. Il est âgé de trente-six ans et père de deux enfants.

On croit que des dépenses exagérées l'avaient amené à commettre ces détournements.

Explosion d'un haut-fourneau

Saint-Nazaire, 7 janvier. — Une formidable détonation éveillait hier soir, à onze heures, les habitants de Saint-Nazaire, Montoir et Donges. L'un des hauts-fourneaux des forges de Trignac venait d'éclater et, pendant quelques instants, l'usine tout entière parut embrasée.

Quelques instants auparavant, les ouvriers employés autour de ce haut-fourneau n'étaient aperçus qu'une crevasse s'y formait. Prudemment, ils s'étaient écartés, prévoyant l'accident.

Les dégâts matériels atteindront au moins 250,000 francs. On ignore les causes de cet accident.

Couronnement d'une rosière

Morlaix, 7 janvier. — Hier, en exécution du testament de Pierre-Louis-Gaspard Mauviel, volontaire de 1792, isolement des grenadiers des armées françaises, retraité du service en 1832, après la prise d'Anvers, a eu lieu à Carhaix le couronnement de la rosière, qui cette année Mlle Louise Le Moreillac, âgée de vingt ans.

Aussitôt après le couronnement, le maire a remis à la jeune fille un chèque de 1,300 fr. Le mariage civil de la rosière avec M. Le Clément employé aux chemins de fer économiques, a suivi le couronnement.

Le mariage religieux a eu lieu ce matin.

Les grèves

Lyon, 7 janvier. — Hier soir a eu lieu à la Bourse du Travail une grande réunion. Plusieurs orateurs ont pris la parole pour signaler la violation du règlement intervenu au cours de la grève.

Quatre mille teinturiers ont décidé de faire apposer des affiches invitant tous les teinturiers à la grève générale.

La grève des tissages continue.

Lorient, 7 janvier. — La situation demeure toujours grave à Hennebont. D'importants détachements de gendarmerie sont chargés d'assurer l'ordre et d'empêcher les rassemblements de grévistes. Ceux ci ont tenté hier soir de renouveler les derniers troubles, mais ils ont été repoussés.

De grandes précautions sont prises en ce moment, à la suite de singulières rumeurs, pour préserver certaines maisons, entr'autre celle de M. Debicky, propriétaire des usines en grève, contre toutes tentatives incendiaires.

40 gabariers et bateliers qui assurent la navigation fluviale aux grandes forges d'Hennebont se sont mis en grève réclamant le renvoi d'un contre-maître.

Celui ci vient de donner sa démission. On espère qu'une solution satisfaisante en résultera.

La propagande royaliste

Clermond-Ferrand, 7 janvier. — La police a incéré, ce matin, plus de trois cents affiches qui avaient été placardées dans la nuit et représentaient le duc d'Orléans revêtu d'un uniforme de soldat français.

En Belgique

Disparition d'un écolier

Tournai. 7 janvier. — Une disparition mystérieuse encore du plus profond mystère fait, depuis hier, l'objet de toutes les conversations à Tournai.

Hier matin, un garçonnet de treize ans, le petit Maximilien Durand, fils de négociant d'une importante filature, se rendait à l'école et, depuis lors, ne reparut plus au domicile paternel.

La police fut immédiatement prévenue et, aidée des parents et de plusieurs amis de la famille Durand, elle commença des recherches. Or, au cours de celles-ci, on a trouvé dans le bois de l'Epinette, à plus de 4 kilomètres de Tournai, un cadavre, qui est celui du petit Maximilien.

Y a-t-il eu crime, suicide ou accident? On l'ignore encore, mais la première hypothèse semble la plus vraisemblable.

Le désespoir des parents est navrant; on croit pour la raison de l'infortunée mère, en proie à de terribles crises.

Patineur noyé à Hérinnes

Mercredi après-midi des garçonnets s'exerçaient à patiner sur la glace de la mare d'Hérinnes, lorsque, tout à coup la glace se rompit, et l'un d'eux, Pierre Thys, âgé de 13 ans, disparut sous la glace.

Le garde particulier du marquis, M. Emile Malaise — dont on ne saurait trop louer le belle conduite — apprenant aux cris poussés par les camarades du malheureux enfant et après de infructueuses recherches réussit à retirer du fond de l'eau Thys; malheureusement et malgré l'aide de deux docteurs, le pauvre garçon ne put être rappelé à la vie.

Inutile de dire que ces parents sont dans une douleur inconsolable à la suite de ce pitoyable accident, qui vient de les priver d'un enfant dans la tranquille commune d'Hérinnes.

En patinant à Couillet

Un jeune garçon, Arthur Baudoin, patinait sur la petite pièce, derrière le place aux oeufs à Couillet, lorsque la glace céda sous le poids et il disparut. Le malheureux enfant, âgé de 12 ans, ne reparut qu'après quelques minutes, mais il était heureusement tout le reste indéfiniment.

Autres Pays

La crise du coton

New-York, 7 janvier. — A la Bourse des cotons, les tableaux cotés ont été vivement repoussés par les baissiers. Le prix du coton a baissé de 90 points. L'effervescence était parfois si grande que les prix avaient des fluctuations de 5, 10 et même 15 points. Le coton, a été, pendant deux heures, pris sur le marché en quantité plus considérable qu'à aucun jour de cette saison. Le marché était inondé, dès le matin, par un déluge contient d'ordres de vente.

On attribue principalement la baisse survenu d'hui aux bruits de guerre, aux taux élevés de l'intérêt, et à de mauvaises nouvelles relatives au coton.

Affaires de Macédoine

Constantinople, rtd Sofia, 7 janvier. — Le Conseil des ministres, ainsi hier, a arrêté des instructions pour les autorités de Macédoine, relatives au contrôle des agents civils et à la gendarmerie.

L'agence bulgare à Constantinople a remis à la Porte une note exposant que la Turquie n'a pas tenu ses engagements.

Sofia, 7 janvier, 8 heures. — Des nouvelles qui font sensation dans les milieux des réfugiés arrivent de Macédoine. Les soldats turcs exerceraient des représailles sans nom sur les populations du district de Kastoria, sous prétexte de chercher des armes et des munitions cachées dans les villages. Kastoria se trouve dans la région des lacs au sud-ouest de Monastir.

Les bruits se confirment que les autorités militaires ont doublé l'artillerie bulgare et en particulier le nombre des canons de campagne dans l'éventualité d'une prochaine guerre avec la Turquie.

Trois officiers bulgares ayant lacéré Bourgas les portraits du prince héritier de Grèce et de Mr princesse, en fonnis, le représentant de la Grèce a exigé satisfaction.

Genève, 7 janvier. — Boris Sarafof, qui séjourne actuellement à Genève, sous le nom de Vidinof Dimitri, un jeune journaliste, a fait les déclarations suivantes:

Je suis venu à Genève en premier lieu pour voir ma soeur, étudiante à l'Université. Je ne l'avais pas vue depuis longtemps. Je me suis également rendu auprès de quelques amis. Il est impossible que nous transportions à Genève notre organe central. J'ai l'intention de voir quelques personnalités importantes et d'examiner la possibilité de commencer à Genève un comité international de secours pour les Macédoniens dont les maisons ont été brûlées. Je ne demande pas de secours pour le gouvernement lui-même; il se prendra avec vigueur au printemps, car les populations en forcent les frontières.

Je suis plein de confiance dans le succès de nos entreprises et il est bien possible qu'avant peu nous adressions un appel à l'Europe.

La rétractation de l'abbé Loisy

Rome, 7 janvier. — Au Vatican on considère comme certaine la soumission de l'abbé Loisy.

Il est faux cependant que jusqu'à présent l'excégète ait adressé au Saint-Office une lettre de rétractation. Au reste beaucoup ici se montrent sceptiques sur la valeur de cette rétractation. Après l'« Evangile » et l'« Eglise » l'abbé Loisy aurait envoyé sa soumission à l'archevêque de Paris, ce qui ne l'a pas empêché, une année après, d'écrire « Autour d'un petit livre ».

Russie et Japon

Londres, 7 janvier. — La *Daily Mail* affirme que la réponse russe a été transmise hier par l'amiral Alexeieff au baron de Rosen, ambassadeur de Russie à Tokio. Le baron Komura, ministre des affaires étrangères, aurait en un entretien d'une heure avec le baron de Rosen et aurait été vu ensuite le matin de bonne heure, premier ministre japonais. On n'a encore aucun renseignement sur les termes de la réponse russe.

Certains journaux russes d'aujourd'hui, sans être agressifs, manifestent quelque animosité et déclarent que la Russie ne cèdera devant aucune menace. Mais ce ne sont là qu'opinions, le gouvernement russe n'ayant pas l'habitude de suivre les injonctions des journaux.

Paris, 7 janvier. — De New-York se confirment les projets pacifiques et neutres du gouvernement des Etats-Unis.

On dit au ministère de l'Etat de Washington que l'amiral américain a reçu pour instruction de ne montrer en cas d'hostilités entre la Russie et le Japon aucune partialité. L'amiral devra, au contraire, distribuer ses forces de façon à conserver les apparences d'une neutralité complète.

Paris, 7 janvier. — Les dépêches d'Extrême-Orient signalent la continuation des ventes de charbon et d'approvisionnements. Les Russes achètent à Kiaou-Tchéou aux Allemands, les Japonais aux Etats-Unis.

Le vapeur *Silesia* a quitté San Francisco pour Hong-Kong avec un chargement de plomb et du nitre.

Le vapeur *Cypric* doit partir, la semaine prochaine, du même port, avec une cargaison de viande de conserve pour l'armée russe.

A Londres, la légation japonaise est assaillie par les demandes de renseignements sur des harnachements, équipements, approvisionnements de tout genre. La légation, n'ayant reçu aucun ordre, est obligée de les éconduire. On fait d'ailleurs remarquer que le riz et le poisson séché étant les seuls aliments des troupes japonaises, il est inutile d'offrir des conserves.

On mande de Calcutta au *Times* que le gouvernement japonais a fait d'importantes commandes de riz à Birma.

Un télégramme de Niou-Tchouang annonce que les maisons de commerce japonaises, en prévision de troubles possibles, ont donné l'ordre à leurs agents *de faire quitter la Mandchourie* à leurs familles.

De Gênes, l'on télégraphie au *Temps* que l'on attend aujourd'hui les deux amiraux japonais Mori et Matsuki qui viennent prendre livraison des navires de guerre argentins *Moreno* et *Rendaiana*, achetés le 29 décembre dernier par le *gouvernement japonais*.

Ces deux navires sont du type des croiseurs italiens de première classe *Varese* et *Garibaldi*. Leur armement a été fourni par la maison Armstrong. Ces deux navires ont été baptisés des noms de *Kasuga* et *Nisshim*. Leur équipage est entièrement formé de marine et officiers anglais de la marine de commerce qui ont quitté Londres hier soir au nombre de cent vingt. Peu de bruit à leur départ. Quelques cris seulement.

Terrible collision de chemin de fer

New-York, 7 janvier. — Voici des détails sur la terrible collision qui s'est produite hier sur la ligne de Chicago et que nous avons signalée en *Dernière Heure*. Le chiffre de trente morts est confirmé.

L'accident s'est produit à quatorze milles à l'ouest de Chicago. Le train de voyageurs venait se jeter dans un train de bestiaux, alors qu'il marchait à 48 kilomètres à l'heure.

Pas un seul voyageur n'a échappé indemne et le train a été complètement détruit par le feu.

Le wagon des fumeurs s'emboîta dans le wagon suivant, qui était bondé, et rejaillit en bouillie le plupart des voyageurs. Les survivants devront attendre les parois à coups de hache. Ils ne trouveront au-dessous du wagon des fumeurs que trois personnes encore vivantes, mais si grièvement atteintes que deux d'entre elles expirèrent sans pouvoir donner leur nom. Plusieurs voyageurs blessés couverts de sang, ont pratiqué héroïquement un sauvetage. Une jeune fille blessé au pied brisé, la jambe coupée sous un énorme poêle, aussi entre les cadavres de son père et de sa mère. Les décès humains notés des décombres étaient mutilés au point d'être dans beaucoup de cas informes et méconnaissables. Ça et là, gisaient, à l'usine, les carcasses broyées des locomotives et des vagons du train de bestiaux, ainsi que les cotons du train de nuit sont tassés de 90 points. L'effervescence était parfois si grande que les prix avaient des fluctuations de 5, 10 et même 15 points. Le coton, a été, pendant deux heures, pris sur le marché en quantité plus considérable qu'à aucun jour de cette saison. Le marché était inondé, dès le matin, par un déluge contient d'ordres de vente.

On attribue principalement la baisse survenu d'hui aux bruits de guerre, aux taux élevés de l'intérêt, et à de mauvaises nouvelles relatives au coton.

Troubles en Espagne

Madrid, 7 janvier. — Des troubles ont éclaté à Gérona à la suite de manifestations organisées pour protester contre l'attitude catalanisée du gouverneur civil. La police a dû charger à coups de sabres.

Notre Bloc-Notes

Paris, 7 janvier. — Le Tribunal correctionnel a condamné d'emblée, à quinze jours de la Bière, et à 16 francs Mme de Lopodana pour outrage au commissaire spécial, au moment où celui-ci apportait les ordres sur la chaîne de la rue Montponsier.

Rome, 7 janvier. — La municipalité de Rome a fait confidentiellement des démarches officieuses auprès du gouvernement italien pour qu'il s'oppose à l'acte du palais Farnese par le Prince. Le gouvernement italien a refusé de prendre une semblable initiative.

Vienne, 7 janvier. — Les nouvelles de la santé du roi de Danemark à Gmunden ne sont pas bonnes. L'état de Christian IX est inquiétant, et il n'est pas possible, autant en raison de la température qu'à cause de son extrême faiblesse, de lui laisser entreprendre le voyage de retour à Copenhague.

Cherbourg, 7 janvier. — Un nouveau sous-marin, le *Lutin* de 1st classe, jaugeant 97 t, a été mis à l'eau ce matin avec un plein succès, en présence du vice-amiral Touchard, préfet maritime. L'opération s'est parfaitement bien.

Perpignan, 7 janvier. — La bourrasque de neige continue à sévir dans le haut arrondissement de Prades. Toutes les communications sont interrompues; les courriers n'arrivent pas. On signale la disparition de quelques bergers; de nombreux véhicules se sont égarés.

Berlin, 7 janvier. — Dans la 22e circonscription saxonne du nord-ouest, Hoffmann vient d'être du député au Reichstag allemand avec une majorité de cinq mille voix.

Berlin, 7 janvier. — Suivant toute probabilité, l'empereur dont la santé est maintenant excellente, ne fera pas en ce moment, ainsi qu'il en a eu l'intention, un voyage dans la Méditerranée. Ce déplacement est remis au printemps prochain.

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'enquête sur l'Industrie Textile.

— Au moment où la commission parlementaire, nommée par la Chambre des Députés, pour faire une enquête sur l'industrie textile, va se rendre dans quelques départements du Nord, il nous paraît intéressant de revenir sur certaines questions que nous avons traitées ici même, dans le numéro du lundi dernière.

Sans avoir la prétention de faire adopter intégralement par les honorables enquêteurs notre manière de voir, nous avons la certitude que nos réflexions pourront leur être de quelque utilité pour se faire une appréciation sur certaines points particuliers, et surtout pour retirer leur bienveillante attention sur quelques sujets du plus grand intérêt pour la vitalité de l'industrie textile en France.

La branche cotonnière est certainement celle qui, à l'heure actuelle, a le plus grand besoin de protection, car elle se trouve en présence d'un danger très grave: l'accaparement de la matière première par les spéculateurs et le développement épouvantable qu'a pris en Amérique l'industrie cotonnière. Depuis déjà longtemps nos manufacturiers et leurs ouvriers se plaignent contre la situation qui leur est faite, mais si on ne prend sans tarder des mesures de précautions, on prévoit même qu'il ne pourront plus lutter: alors ce sont les industries les plus importantes de notre pays, l'une de celles qui occupent le plus de bras.

Devant cette éventualité, nous estimons qu'il appartient à tous les ouvriers, sans distinction de parti, d'étudier immédiatement, d'accord avec le gouvernement et les représentants qui vont les entendre, les conditions du travail, quels sont les moyens propres à écarter le danger dont nous sommes de plus en plus menacés.

Il est peut-être bien de rappeler que le coton brut, qui a quelquefois été vendu 33 francs, mais dont le cours le plus courant était autrefois d'environ 50 francs, est depuis deux saisons, et presque sans discontinuité, coté au dessus de 75 francs; il est même monté, à certain moment, jusqu'à 90 francs; la semaine dernière encore, il était coté 80 francs et ne serait pas étonné de le voir sous peu atteindre le prix de 100 francs. Dans les circonstances actuelles, il faut en effet s'attendre à tout!

Les chiffres que nous venons de citer prouvent surabondamment que nous sommes les victimes d'un groupe de spéculateurs d'outre-mer. Certains renseignements — venus d'Amérique — nous entendent — avaient pour but de tonter de détruire ce raisonnement, et on a essayé de nous faire croire que la hausse exagérée du coton était la conséquence logique de sa rareté. Ce qu'il y a de certain, c'est que la consommation mondiale du coton a augmenté; mais cela ne s'est pas fait tout d'un coup, et quelques spéculateurs spécieux en disent pour leur défense, si la consommation a augmenté, les plantations se sont certainement multipliées.

On connaît trop l'esprit clairvoyant et entreprenant des Américains pour les supposer capables d'avoir agi autrement, mais ils se sont trop pressés de faire, et en admettant que les plantations n'aient pas augmenté dans les proportions de la consommation, il est indiscutable que le coton n'est pas devenu du jour au lendemain une rareté telle qu'il ait fallu doubler le prix de cette matière pour pouvoir s'en procurer. Où les Américains ont toujours excellé, c'est dans la façon de publier des renseignements contradictoires contradictoires sur la récolte, trompant ainsi les acheteurs européens, les laissant hésiter à opérer au moment propice, et les forçant ensuite à passer par toutes les exigences des vendeurs pour pouvoir exécuter les commandes prises et donner de l'alimentation à leurs ouvriers.

Pendant ce temps, des filatures, des tissages, des teintures et des apprêts de coton se montaient un peu partout — et grandissaient — au pays de production, et les Américains commençaient à prendre la place des Européens pour les fournitures à l'exportation. Le but était pour eux très facile à deviner: ils voulaient arriver à ne plus nous livrer de coton brut et à nous le fournir tout manufacturé; d'abord ébauché, ensuite en tissus. A l'appui de ce que nous avons avancé, nous pouvons mieux faire que de reprendre quelques citations déjà faites dans ce journal. En 1879, le nombre de broches en coton en Amérique était de 9.500.000; en 1888 il était de 13.500.000, et en 1896 de 20.217.000; à l'heure actuelle, il y a certainement en Amérique plus de cinq millions de broches de plus, soit environ le double de ce qu'il y en avait il y a 15 ans.

L'augmentation dans l'exportation des tissus en coton prend des proportions encore plus grandes; en voici un exemple entre mille: en 1891, le marché de Shangaï recevait 1.054.924 pièces de coton de fabrication anglaise contre 1.400.000 pièces de fabrication américaine; en 1901, il n'entrait plus que 400.000 pièces de fabrication anglaise contre 1.800.000 de fabrication américaine, soit en 5 années une diminution de 50 0/0 pour l'Angleterre correspondant à une augmentation de 125 0/0 pour l'Amérique.

Tout en nous montrant — et cela est grande infériorité pour le prix initial de la matière, les Anglais tirent se plaignent en même temps bien que depuis de nous pour le prix du matériel approvisionnement de la main-d'oeuvre par la méthode de production.

Le plupart de leurs tissages sont en effet pourvus du métier automatique Northrop, et autres similaires plus perfectionnés peut-être, qui, produisent beaucoup et étant d'un maniement facile, opportunit de grandes économies de main-d'oeuvre à l'industriel tout en procurant de bons salaires aux ouvriers; dans un tissage de Lowell, importante filé manufacturière de Massachusetts, on pouvait voir il y a longtemps déjà, des nombreuses ouvrières conduisant chacune six ou sept métiers; un certain nombre d'entr'eux en conduisaient même *chacun huit!*

Cette façon d'agir a un grand défaut, c'est de supprimer des bras; c'est malheureusement presque toujours à cela que mène le progrès et c'est une conséquence pour ainsi dire inévitable de la concurrence.

(A Suivre).

V. DE LABRUYÈRE.

Conseil de Préfecture. — L'*Officiel*

publie ce matin un décret aux termes duquel M. Mariette, conseiller de préfecture du Canal, est nommé conseiller de préfecture du Pas-de-Calais en remplacement de M. Demorlain.

Gustave Charpentier. — Le bruit a

couru hier avec une grande persistance, dit le *Gaulois* que M. Gustave Charpentier, le jeune et célèbre compositeur de la *Vie de Poète* et de *Louise*, avait été le matin même interné dans une maison de santé.

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de démentir cette fâcheuse nouvelle. M. Gustave Charpentier est depuis six semaines — nous avons annoncé ce départ en son temps — à Anthéor, un coin délicieux du département du Var, où il travaille à un ouvrage dramatique.

Au lendemain de la course des Midinettes, le laquelle il avait voulu assister, M. Charpentier revenu chez lui prétendait avoir froid et dut s'aliter. Une toux opiniâtre lui causait une extrême fatigue et son médecin lui conseilla alors d'aller passer quelque temps dans le Midi.

M. Charpentier suivit ce conseil et il s'en trouva si bien qu'à cette heure, complètement rétabli, il peut travailler à son gré à *Marie*, le nouvel opéra qui l'attend au théâtre Impérial de Vienne.

Ces jours derniers, tous ses amis reçurent, à l'occasion du nouvel an, une carte de voeux dans laquelle M. Charpentier vantait la beauté d'Anthéor, un paradis, disait il, et se réjouissait du parfait état de sa santé.

M. Charpentier restera à Anthéor jusqu'aux premiers jours du printemps.

Une nouvelle décoration. — Le

Journal officiel publie une nouvelle médaille destinée à récompenser les services rendus à la cause de l'assistance publique.

Le décret relatif à cette nouvelle distinction paraîtra ce matin au *Journal officiel*. Il est ainsi conçu:

Les personnes qui se sont particulièrement distinguées par leurs services et leur dévouement à la cause de l'assistance publique peuvent recevoir un diplôme et une médaille d'honneur.

Le diplôme et la médaille sont décernés par arrêté du Ministère de l'Intérieur et sur la proposition du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique.

La médaille est en bronze, en argent ou en or, du modèle de vingt-sept millimètres. La médaille de bronze est suspendue par une bélière à un ruban blanc et jaune. La médaille d'or est suspendue au même ruban agrémenté d'une rosette.

Dernière Heure

NEW-YORK

Russie et Japon

D'après une dépêche de Tokio, on assure que la réponse de la Russie n'est pas satisfaisante pour le Japon, particulièrement sur les points relatifs à la Corée.

La Russie exprime le désir d'un règlement pacifique. Mais le Japon n'est pas disposé à accorder un long délai, bien qu'il consente à négocier tout qu'il existe une chance de paix.

WASHINGTON

La rumeur d'une déclaration de guerre en Extrême-Orient provoquée par un coup de grammaire reçu au Stock-Exchange, a eu une véritable répercussion sur le marché, mais elle a été rapidement démentie par le département d'Etat. Le gouvernement a modifié les instructions données à l'amiral Evans. L'escadre asiatique des Etats Unis s'arrêtera à Guam, au lieu de se rendre dans les eaux japonaises. Cette mesure a été prise pour que les Japonais considérant la présence d'une escadre américaine comme un appui moral, ne deviennent pas trop agressifs.

NEW-YORK

Le débarquement des marins américains à Chemulpo, et leur arrivée à Séoul, ne signifie pas que la situation est plus grave actuellement qu'il y a quelques jours. Déjà vers le 27 décembre, il était question d'envoyer une compagnie de marins destinée à protéger la légation, et le Wisckburg (qui chargé de les transporter.

PERPIGNAN

Le nouveau journal de Jacques Bonhomme

Indépendamment de son journal officiel, Jacques Lebaudy, le prétendu empereur du Sahara, serait dans l'intention de former un journal quotidien qui deviendrait le journal de l'empire.

La rédaction en chef serait confiée à M. Raoul de Julart, actuellement rédacteur au journal *Le Roussillon*, des Pyrénées Orientales.

M. de Julart aurait accepté.

TUNIS

M. Mougeot en Tunisie

L'arrivée de M. Mougeot à Tunis, pour présider le concours agricole de Sfax, aura lieu le 22 janvier.

A Tunis, le ministre de l'agriculture embarquera sur un des navires de la défense mobile qui le conduira à Sfax, où M. Pichon présidera le concours, par le vote décrété, pour être présent à sa réception.

VIENNE

Préparatifs de guerre en Macédoine

Le *Zeit* annonce que Boris Sarafoff a convoqué à Rome une assemblée de volontaires italiens qui consentiraient à combattre avec lui au printemps prochain en Macédoine.

ROUBAIX

Mutualité Maternelle Roubaisienne. — La gratuité de la société de secours mutuels la « Mutualité maternelle roubaisienne » ont été approuvée par arrêté ministériel du 15 décembre dernier. Rappelons à ce sujet que le but de cette société est de donner des secours à la naissance de chaque enfant; les sociétaires reçoivent pendant quatre semaines deux francs, soit pour chaque bébé francs et pendant le second mois, un prime d'allaitement de vingt francs. Le cotisation des membres participants est fixée à 0 fr. 50 par mois et on peut s'inscrire au siège de toutes les sociétés de secours mutuels de Roubaix.

La société compte déjà un grand nombre de membres participants. Le Crescent, à un malfaiteur s'est introduit dans sa demeure et a dérobé un certain nombre de vêtements pluvieux le jeu dont la valeur est de 200 fr.

— Mardi soir, un individu inconnu a tenté de pénétrer la porte d'un estaminet boucquéen, rue Chevreul. Le cambrioleur a été dérangé par des passants.

Des enquêtes sont ouvertes par la police sur ces deux affaires.

section, café Leory, place Fosse-aux-Chênes. Les jours de recettes étant statutaires, il ne sera pas tenu d'autres convocations.

Le Secrétaire,
V. DEBEUF.

Le chapitre des cols. — Informé qu'un nommé Darcelle Gustave, locataire et repris de justice, demeurant rue d'Arcole, avait proposé en vente, demande dernier, dans plusieurs maisons, un satin noir à bon prix Méricoire du bon marché, M. Dequenne, commissaire, chef de la sûreté, s'est rendu à la demande de ce dernier pour faire une perquisition.

M. Dequenne trouva quarante-six tabliers pour enfants, douze pantalons, cinq cents chemises et deux coupons de colonnade neuve.

Darcelle, interrogé, prétendit avoir acheté le tout pour quelques francs.

A la suite d'une enquête, il a été reconnu que ces objets, valant de 60 à 70 fr., étaient la propriété de M. Vanaudenaerde Louis, marchand de lingeries, place de l'Abattoir, 11, et qu'ils avaient été dérobés à la gare, il y a huit jours, pendant que M. Vanaudenaerde déposait des colis à la consigne.

Malgré ces dénégations formelles, Darcelle a été mis en état d'arrestation; il sera conduit à Lille aujourd'hui.

Mardi dernier Roosebroum Charles, âgé de 25 ans, demeurant boulevard Gambetta, 200, a été mis en état d'arrestation pour avoir mis en vente bonnets de soie, par l'agent de sûreté Delhay, au moment où il volait une louche en fer d'une valeur de 1 fr. 50, à l'étalage des Galeries Roubaisiennes, Grande-Rue, 22.

Roosebroum qui était accompagné de deux individus, qui ont pu prendre la fuite, s'est rendu coupable d'outrages envers un agent de police en cours l'agent qui l'arrêtait.

Roosebroum est de plus inculpé de complicité dans le vol des chaussures, commis le 2 courant, au préjudice de M. Roland, rue des Longues-Haies. Il sera conduit ce matin à Lille.

Les arrestations. — Sur la demande du gouvernement belge et en vue d'extradition ultérieure, le sous-brigadier Cavalier et l'agent de sûreté Decelange ont arrêté hier, vers midi, rue du Tilleul, le nommé Destante Xavier, 35 ans, boucher, demeurant rue du Tilleul, 225.

Cet individu, qui est poursuivi pour complicité de vol, sera conduit à Lille ce matin.

— Hier, Deronne Philomène, épouse Hosse, 33 ans, ménagère demeurant à Hem, hameau de Circon, 79, a été mise en état d'arrestation pour mendicité.

Cette femme accompagnait une fillette de 10 ans et l'obligeait à demander l'aumône de porte en porte en ayant soin de se tenir à distance.

Les chutes. — M. Henri Espée, 15 ans, demeurant rue de Wasquehal, 31, à Tourcoing, courrier chez M. Delmaile, s'est fait une contusion du pouce en tombant sur le bord du trottoir, boulevard de Paris.

— M. J.-B. Dekens, 45 ans, demeurant rue du Congo, 79, à Mons-en-Barœul, employé au service du MM. Lepoutre-Dupont et Cie, s'est fait une entorse en tombant sur un sac de charbon.

— M. Gaston Spriet, 17 ans, demeurant rue de Lannoy, apprentis chez MM. Motte et Mellinoux, s'est blessé au genou en tombant.

Accidents de travail. — M. Hubert Bocorne, 50 ans, demeurant à Templeuve, teinturier chez MM. Motte et Mellinoux, a été blessé à la cheville par suite de la chute d'une balle.

— M. Pauvarque Alfred, demeurant 165, rue de Carihem, tisserand chez M. E. Trufaut, s'est luxé le pouce gauche en appuyant sur le couvercle de sa navette.

Grave accident de travail. — M. Léon Dureux, 48 ans, demeurant à Mouveaux, fileur à la Toxine de Roubaix, avait continué à travailler, après s'être contusionné le genou gauche il y a six semaines.

Dureux s'est de nouveau cogné le genou malade contre son métier.

Le médecin mandé auprès du blessé, a constaté un épanchement articulaire au niveau des ligaments, et ordonné à Dureux un repos complet d'un mois.

Incident d'atelier. — Mercredi dans la matinée, deux ouvriers tisserands de l'établissement Armand Masson, 150, Grande-Rue, se disputèrent à propos du travail.

Le ton monta, et le ton devint assez vif, et les deux ouvriers en sont venus à des voies de fait.

Le chef de l'établissement, M. Pierre Masson, 50 ans, demeurant rue Pierre-Legrand, 2, a été blessé à la tête par un coup de poing.

Le chef de l'établissement a été blessé à la tête par un coup de poing.

Le chef de l'établissement a été blessé à la tête par un coup de poing.

Le chef de l'établissement